

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 379

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sursis pour l'école d'architecture

Aucun nouvel étudiant ne sera admis cette année, on le sait depuis quelques mois, à l'École d'architecture de Genève. Les candidats, il est vrai, étaient peu nombreux, tant le marché de l'emploi est peu sûr dans le secteur de la construction.

Le problème posé par cette mise en veilleuse dépasse de loin celui de la formation de quelques architectes supplémentaires. Il en va du sort de la seule école d'architecture qui, du fait de son appartenance à une université, dispense un enseignement, pratique une recherche, où la construction est envisagée en priorité sous l'angle de la ville, de l'habitat, et non pas exclusivement sous l'angle purement technique.

Ce style ne s'était pas imposé sans autre ; et depuis quelques années l'école d'architecture vit une histoire mouvementée.

La réforme de 1968

Depuis 1968, année où le corps enseignant fut renouvelé, s'était engagé un processus de réforme de l'enseignement dont les deux pôles étaient la constitution d'équipes de travail, ainsi qu'un recours systématique aux sciences humaines au long de la formation des étudiants.

Ces équipes regroupèrent, en un premier stade, enseignants et étudiants par année d'étude ; elles couvrirent finalement la totalité du plan d'études. La non-directivité érigée en principe devait permettre à chacun de trouver son autonomie et de faire jouer l'imagination à plein.

Les équipes ainsi constituées intégrèrent, qui un linguiste, qui un juriste, qui un sociologue. On le pressent : une telle démarche ne pouvait se concevoir hors d'une attitude globale, à la fois théorique et critique. Les contraintes que le régime de la propriété privée du sol impose à l'urbanisme et à l'architecture, jusqu'à les juguler

définitivement, ne laisse pas de choix à ceux dont l'organisation de l'espace construit est la profession : ou bien ils renoncent à toute ambition créatrice, ou bien ils s'opposent résolument au système. On imagine aisément le parti choisi par la grande majorité de l'école !

Une personnalité imaginative et généreuse

Les premières réactions vinrent des milieux dirigeants de la politique et de l'économie, inquiets de la formation critique dispensée par l'école, et de la part congrue réservée aux domaines traditionnels de l'enseignement. A cela s'ajouta le retentissement de certaines prises de position précises publiées sur des problèmes genevois, ainsi que les retombées de critiques peu amènes formulées sans détours à l'endroit de telle ou telle position syndicale. Finalement, l'école trouva dressés contre elle bon nombre de corps constitués. N'était l'appui qu'elle reçut en 1973 de la part du recteur Rouiller — qui a marqué de sa personnalité l'étape la plus imaginative et la plus généreuse de la vie récente de l'université du bout du lac — les partisans de la suppression l'auraient très tôt emporté.

On doit cependant à la vérité de préciser que les adversaires politiques de l'école d'architecture n'auraient jamais eu autant de poids si à l'intérieur même de l'édifice certaines failles n'étaient apparues.

L'importance et la nouveauté de l'entreprise, les oppositions à vrai dire inévitables qu'elle devait susciter, exigeaient une réflexion d'une qualité supérieure à la normale ; dans quelques domaines, malheureusement, l'émergence d'un certain « gauchisme » s'est traduit par une attitude caractérisée par l'impuissance et la complaisance.

Impuissance et facilités « langagières »

Des exemples ? Les enseignants — dont les recherches demeuraient en général d'un bon niveau — n'exercèrent pas toujours à l'endroit de

leurs étudiants l'activité critique qui est le corollaire indispensable de la non-directivité. La découverte des sciences humaines ne fut pas toujours dominée : pris au piège du langage, étudiants et enseignants aboutirent parfois à la production d'un amalgame ou prédominait un jargon marxiste d'une pauvreté consternante. Lequel jargon fonctionnait manifestement comme un refuge : refusant la situation faite actuellement à l'architecte et à l'urbaniste, éludant d'autre part la mise au point d'un contre-projet global, l'école, trop souvent, en restait au stade de la critique, avec tout ce que cela suppose de facilités « langagières ».

Le dernier projet de réforme des études, celui qui aboutit à la rupture entre les autorités universitaires et l'école, et par conséquent à la suppression temporaire des admissions, prévoyait une ouverture obligatoire de l'enseignement sur les facultés et leurs cours, sur l'École technique supérieure et ses laboratoires. On constituait ainsi un contrepois positif à la tendance de l'école à se replier sur elle-même, pour autant qu'elle reste maîtresse de l'opération et se révèle capable de contrôler la démarche. L'école elle-même a, semble-t-il, eu peur de ne pas en être capable...

L'alliance de la spéculation et de la technique

La fermeture n'a pas eu lieu, comme on le craignait, à la fin de l'année académique 1975-1976 — la situation du marché de l'emploi a pesé d'un poids important sur la décision — mais l'école est en sursis. Les deux objectifs qu'elle s'est assignés, le renouvellement des méthodes d'enseignement et l'élaboration d'un projet architectural qui, par sa rigueur et enrichi par l'apport des sciences humaines, puisse remettre en question l'actuel régime fondé sur l'alliance de la spéculation et de la technique, ces deux objectifs sont importants. Si l'école fait la preuve qu'elle est capable de les atteindre, elle recevra les appuis extérieurs nécessaires.